

**DNB- Session de juin/juillet 2023**

**Académie de Normandie**

*Le bilan proposé prend appui sur les synthèses réalisées par les professeurs coordonnateurs, qu'ils soient ici remerciés de leurs retours et de leur engagement.*

**Les chiffres du DNB Français dans l'académie de Normandie**

- **41 600 candidats** au total, dont 408 candidats individuels. Cela représente **37297 candidats pour la série générale et 4344 pour la série pro.**
- **42 centres de corrections** répartis sur le territoire de l'Académie. Les principes d'organisation expérimentés l'an dernier ont été poursuivis, à savoir une réduction du nombre de centres et davantage de correcteurs par centre. Une grande attention a été accordée au choix des lieux afin de prendre en compte les distances de déplacement des correcteurs, ce qui a été apprécié.

14- Calvados	27- Eure	50- La Manche	61- Orne	76- Seine-Maritime
8 centres	9 centres	6 centres	3 centres	16 centres

- En moyenne **chaque correcteur a corrigé 35 copies**. Les professeurs **harmonisateurs ont eu à leur charge 20 copies.**
- **1 jour et demi de correction.**
- **Aucune absence de correcteurs**, grâce à la présence anticipée dans chacun des centres, de deux correcteurs de réserve afin de pallier aux absences éventuelles. Cette organisation a été très efficace et reconnue tant par les enseignants que par les chefs de centre.

➤ **Résultats de la session de juin :**

Moyenne épreuve	Dictée	Grammaire et compréhension	Rédaction	MOYENNE épreuve département
Calvados	4,3/10	29,5/50	24,6/40	58,3/100
Eure	3,6/10	27,4/50	24,1/40	55,2/100
Manche	3,6/10	29/50	24,3/40	56,9/100
Orne	3,6/10	28,7/50	24,7/40	57/100
Seine-Maritime	4/10	27,8/50	24,3/40	56,1/100
<b>MOYENNE ACADEMIE</b>	<b>3,8/10</b>	<b>28,5/50</b>	<b>24,4/40</b>	<b>56,7/100</b>

## L'organisation du DNB Français

- L'examen du DNB a fait l'objet d'une préparation minutieuse, en collaboration étroite avec les services de la DEC.
- Le calendrier défini a permis d'anticiper les difficultés (manque de correcteurs et répartition dans les centres notamment). Les convocations ont été éditées dans des délais raisonnables, ce qui a permis, le cas échéant, d'opérer les ajustements nécessaires. Rappelons à cet égard que l'ensemble des professeurs de français enseignant au collège sont susceptibles d'être mobilisés pour l'examen.
- La nomination, à compter de la session de juin 2023 de deux coordonnateurs par centre a été plébiscitée.
- Une permanence téléphonique a été organisée, prise en charge par les deux IA-IPR en charge du dossier afin de répondre à toutes les questions soulevées par la correction de l'épreuve. Cela a été très apprécié.

### Points de vigilance :

- Le travail de correction a été effectué avec un grand sérieux et un réel engagement. Le nombre de 35 copies (représentant 35 dictées, 35 travaux de compréhension sur le texte, et 35 rédactions) reste une charge importante de travail pour les correcteurs.

## Le bilan pédagogique de la session juin/juillet 2023

### RETOURS SUR LE SUJET

Le sujet, de facture classique a été bien accueilli, tant par les candidats que par les enseignants. L'extrait proposé, tiré de *Histoire de ma vie* de George Sand, relevant du genre de l'autobiographie, familier des élèves et largement traité en classe, ne posait pas de difficulté particulière.

Le questionnement proposé par ailleurs, très progressif, a été de nature à soutenir les élèves dans leur travail de compréhension et d'interprétation.

Le nombre resserré de questions, 6 au total, incluant le travail de mise en relation avec l'image, a en revanche pu interroger, surtout au regard du nombre de points attribués pour chacune d'elles : jusqu'à 8 points pour certaines. Il est important ici de souligner que les consignes, volontairement formulées sous la forme de questions très ouvertes, exigent un développement nourri et argumenté. Manifestement, beaucoup d'élèves ne sont pas encore préparés à cet exercice et de nombreux correcteurs ont regretté la brièveté des réponses.

La dernière question portant sur l'analyse comparée du texte et de l'image a été peu réussie, signe que le travail sur l'image n'est sans doute pas encore assez présent en classe. Si les élèves parviennent en effet aisément à identifier des points communs et des signes de divergence, ils ne lisent pas l'image pour ce qu'elle est : une composition en différents plans, un travail de mise en lumière, de contrastes et de couleurs, de points de vue... Les enseignants pourront se reporter aux ressources mises en ligne à l'été 2023 dans la continuité du plan national de formation « lire, voir,

créer, l'interprétation en tous sens <sup>1</sup>». Le travail de l'image ne saurait en effet se limiter à l'étude de sa fonction illustrative. Les fonctions symboliques, les potentialités narratives, la puissance créative de l'image en réception et en production, méritent de trouver place au sein du cours de français.

Plusieurs correcteurs en outre ont relevé que certaines questions ne sont pas traitées, ce qui explique la majorité des notes les plus basses obtenues à l'examen. Les questions de grammaire sont particulièrement laissées pour compte mais des questions fines d'interprétation également.

Les professeurs ont raison de travailler avec les élèves sur la compréhension globale et explicite des textes, c'est une compétence fondamentale, essentielle au devenir des élèves, mais la compréhension ne se réduit pas à la mise au jour des éléments principaux d'une intrigue ou d'un message référentiel. Il est tout aussi fondamental d'initier les élèves au travail de l'interprétation, qui, de son côté, ne se fige pas dans l'identification de figures de style ou d'éléments techniques. Il est attendu des élèves, au-delà même de la maîtrise d'un vocabulaire spécifique, qu'ils soient en mesure de rendre compte de l'effet que le texte produit sur eux, d'une intention ; qu'ils puissent également étayer émotions et sentiments éprouvés à la lecture, mais aussi le jugement qu'ils se sont peu à peu formé grâce à la lecture de ce texte. De fait, la seule citation ne peut pas remplacer le travail d'analyse personnelle.

La session de juin 2023 comme la session précédente d'ailleurs se signale enfin par la grande fragilité des connaissances et compétences linguistiques des élèves. Les examinateurs ont constaté un nombre inquiétant de non-réponses aux questions de grammaire.

La dictée reste l'exercice, pour lequel les notes sont les plus faibles, avec un nombre conséquent de zéro, et ce sont au total plus du ¼ des copies qui obtiennent des notes en-dessous de la moyenne.

Ce constat ne doit pourtant pas aboutir à un bachotage stérile d'exercices d'automatisation orthographique ou syntaxique vide en sens, mais interroger plus en profondeur les démarches mises en œuvre en classe pour enseigner la langue. Les élèves ont besoin d'être habitués à manipuler la langue, à effectuer des opérations de déplacement, de transformation de groupes syntaxiques. Ils doivent pouvoir interroger régulièrement le fonctionnement de la langue afin de le comprendre et se l'approprier. L'inspection pédagogique de lettres reste pleinement mobilisée pour accompagner les équipes sur ces questions.

La seconde partie de l'épreuve, la rédaction, a révélé quant à elle, de belles réussites, comme en témoignent les notes attribuées.

Le sujet d'imagination reste le sujet majoritairement choisi, invitant à reconsidérer la place accordée en classe au travail de l'argumentation, au cours de l'année de 3<sup>e</sup> et plus largement tout au long des années de collège. En effet, l'évaluation attendue est une évaluation certificative de fin de parcours invitant à apprécier le travail d'écriture dans l'ensemble de ses dimensions : la correction de la langue en est une, au même titre que l'inventivité, que la capacité à produire un écrit cohérent, que la capacité encore à produire un effet sur un lecteur. Les critères de correction de la langue, notamment dans cette partie de l'épreuve, ne peuvent constituer le prisme majoritaire de l'évaluation, au risque sinon de dénaturer l'exercice d'écriture.

La consigne du sujet d'imagination proposée cette année a pu mettre les élèves en difficulté. Les élèves ont, avec plaisir, restitué « un jeu » mais ont, pour un nombre conséquent d'entre eux, oublié

---

<sup>1</sup> Un espace Magistère, accessible en auto-inscription, rassemble les documents et ressources présentés et/ou créés au cours du séminaire. Retrouvez l'ensemble des informations [ici](#).

la seconde partie de la consigne demandant une entrée progressive dans l’imaginaire. Il serait intéressant à cet égard de davantage familiariser les élèves avec des consignes d’écriture les invitant à travailler à la frontière entre l’imaginaire et le réel, mais aussi à faire dialoguer les genres et les formes. Cela pourrait permettre de renouveler les sujets d’entraînement proposés en classe, en jouant sur la grande variété des genres de la fiction et en incitant les élèves à explorer tout à la fois la richesse comme les nuances de l’écriture.

Certains correcteurs se sont également interrogés sur la méthodologie du sujet d’argumentation. Il est intéressant ici de rappeler la progressivité des exercices proposés au cours de la scolarité des élèves : le sujet d’argumentation en 3<sup>e</sup>, l’essai en 2<sup>nde</sup> GT, poursuivi en 1<sup>ère</sup> technologique et en Terminale pour plusieurs enseignements de spécialité, la dissertation, initiée en 2<sup>nde</sup>, et poursuivie en 1<sup>ère</sup> générale et en terminale pour l’épreuve de philosophie. On comprend donc que le sujet d’argumentation à la fin du collège ne constitue pas une mini-dissertation, mais bien davantage une propédeutique en vue de l’écriture de l’essai qui n’invite donc pas à un excès de formalisme. Il s’agit avant tout d’apprendre aux élèves à construire une pensée en puisant leurs exemples à la fois dans leur expérience personnelle et leur culture littéraire scolaire.

L’inspection pédagogique régionale de Lettres souhaite *in fine* remercier l’ensemble des professeurs de l’académie pour leur engagement au service d’une session 2023 du DNB qui s’est parfaitement déroulée, au service de la reconnaissance des compétences des collégiens.

L’analyse de l’examen a permis d’identifier des pistes de travail que l’inspection pédagogique régionale veillera à soutenir et accompagner.